



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

monnaie électronique

Question écrite n° 85546

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la question du soutien apporté aux acteurs économique qui s'emploient à utiliser les nouvelles technologies. Dans son rapport d'avril 2015, le Conseil économique, social et environnemental (le CESE) souligne le fait que le développement de nouveaux modes de paiements (carte à puce, *bitcoin*...) entraîne l'apparition de nouveaux services et modes de consommation. En France, à l'heure actuelle, 48 % des paiements sont effectués par carte (42 % au niveau européen). En augmentant les flux économiques, ces bouleversements contribuent grandement à la redynamisation de l'activité économique. Dans un contexte d'austérité et de croissance faible, il paraît essentiel de soutenir les acteurs économiques utilisateurs de nouveaux modes de paiement comme le préconise le CESE. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition visant à redynamiser l'activité économique en France.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85546

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5544

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)